

Programme d'investissement en infrastructures maritimes - Le gouvernement du Québec investit 2 M\$ dans le transport multimodal et multiusager à Bécancour

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable →

Avr 17, 2023, 07:01 ET

QUÉBEC, le 17 avril 2023 /CNW/ - La vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, et le député de Nicolet-Bécancour, M. Donald Martel, annoncent l'octroi de 1 995 834 \$ à l'entreprise Desgagnés Logistique inc. Ce montant permettra le développement d'un centre logistique multimodal et multiusager dans le parc industriel et portuaire de Bécancour.

Ces investissements sont accordés dans le cadre de la stratégie maritime Avantage Saint-Laurent. Le projet améliorera l'efficacité des transferts modaux en rendant possible la retenue des marchandises jusqu'à l'arrivée des navires ou des camions, et augmentera la capacité de transit des marchandises du port de Bécancour. L'investissement stimulera davantage l'économie maritime de la région, notamment par des gains sur les plans de la logistique et du temps, puisque la solution créera de nouveaux liens entre les infrastructures portuaires et les modes de transports terrestres.

Cette initiative accroît de façon considérable l'offre de service de ce port stratégique du Québec situé dans la zone industrialo-portuaire de Bécancour et soutient le développement économique et social de la région.



Rappelons qu'Avantage Saint-Laurent a pour objectif de faire du fleuve un puissant vecteur de développement économique, social et environnemental. Une enveloppe de près de 927 M\$ est réservée pour mettre en œuvre les mesures liées aux trois orientations de cette nouvelle vision maritime, soit :

- doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives;
- assurer, sur le Saint-Laurent, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes;
- offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteur et durable.

Citations

« Ce projet clé permettra de soutenir la croissance des activités du parc industriel et portuaire de Bécancour, et ses retombées se feront sentir dans toute la région. Plus largement, cet investissement contribuera à l'essor de l'économie québécoise en renforçant la chaîne logistique et aura pour effet d'accroître la compétitivité du transport maritime. Ces nouvelles infrastructures modernes et efficaces pour optimiser le transfert modal s'inscrivent aussi parmi les solutions préconisées pour répondre aux enjeux de mobilité durable. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« On vante souvent la très grande superficie du parc industriel de Bécancour, mais il ne faut pas oublier qu'il bénéficie également d'installations portuaires de premier ordre, qui le rendent hautement compétitif. Je me réjouis donc de cet investissement qui améliorera encore l'efficacité du port. Il démontre bien que notre gouvernement fait preuve de vision et de proactivité dans le contexte d'effervescence qui anime la région depuis notre arrivée au pouvoir. »

Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour.

Faits saillants

- La somme est accordée par le biais du Programme d'investissement en infrastructures maritimes (PIIM).
- Par sa nature, ce projet répond aux attentes en matière d'infrastructures de transport favorisant la mobilité durable, telles que mentionnées dans la Politique de mobilité durable - 2030 du Ministère.
- Doté d'un budget de 100 M\$ jusqu'au 31 mars 2025, le PIIM vise à :
 - augmenter et à accélérer les investissements afin de moderniser les infrastructures et les équipements ainsi qu'à améliorer la pérennité et la compétitivité du réseau de transport maritime du Québec;
 - maximiser les liens entre les infrastructures portuaires et les modes de transport terrestre et à accroître le transport maritime courte distance afin d'améliorer la performance de la chaîne logistique de transport des marchandises;
 - améliorer la qualité, la sécurité et la durabilité des services de traversiers du Québec non intégrés au réseau de la Société des traversiers du Québec.

Liens connexes

[Programme d'investissement en infrastructures maritimes](#)

[Avantage Saint-Laurent](#)

[Politique de mobilité durable - 2030](#)

[Suivez-nous sur Twitter, Facebook et Instagram.](#)

[SOURCE Cabinet de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable](#)

Renseignements: Source : Maxime Roy, Directeur des communications, Cabinet de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Tél. : 581 989-6037; Pour information : Relations avec les médias, Direction générale des communications, Ministère des Transports et de la Mobilité durable, Tél. : Québec : 418 644-4444, Montréal : 514 873-5600, Sans frais : 1 866 341-5724